



résent Ciel

L'heβδο des paroisses Saint Nicolas et Sainte Madeleine

25 octobre 2020 # 9

Chers amis,

la première lecture de ce dimanche nous donne l'occasion de commencer à nous tourner vers le 15 novembre, journée mondiale des pauvres. Dans ce numéro comme dans les suivants, des éléments nous seront donnés pour nous y préparer.

L'extrait du livre de l'Exode qui nous est proposé ce dimanche insiste sur le soin concret envers le pauvre et sur cette solidarité qui nous lie à lui puisque nous sommes tous, à notre façon, des pauvres tout comme le peuple d'Israël a connu le statut d'immigré en Egypte et a même subi l'esclavage.

Notre rapport au pauvre est le révélateur de notre rapport à Dieu comme nous le rappelle l'évangéliste Matthieu : « Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Mt 25, 40)

Si une journée mondiale des pauvres existe dans notre Eglise, c'est pour nous rappeler que tous les jours, au quotidien, ils doivent se trouver au cœur de nos préoccupations. Le pauvre est trop souvent celui que nous ne voyons pas ou celui que nous ne voulons pas voir... Ouvrons les yeux pour le reconnaître et pouvoir ensuite l'accueillir et nous mettre à son service.

Bon dimanche et bonne semaine !

Fraternellement

Père Yann

HORAIRES DES MESSES

Mardi 27 octobre : 9h à la salle St Sébastien (Rougemont) avant la permanence de la paroisse St Nicolas de 9h30 à 12h

Mercredi 28 octobre : 9h à la salle Saint Valbert d'Etueffont

Jeudi 29 octobre : 9h à la salle Saint Valbert d'Etueffont

Samedi 31 octobre : 18h en l'église d'Etueffont (messe anticipée du dimanche)

Dimanche 1^{er} novembre : 10h en l'église d'Etueffont

Journée mondiale des pauvres :

Le Pape invite à tendre la main aux démunis

Le message du Pape François à l'occasion de la prochaine Journée mondiale des pauvres du 15 novembre 2020, a été dévoilé ce samedi 13 juin, mémoire liturgique de saint-Antoine de Padoue. Il s'intitule « Tends ta main au pauvre » (Si 7, 32), et le Saint-Père y encourage à prendre en charge le fardeau des plus faibles, car le but de toute action « ne peut être que l'amour ».

Delphine Allaire - Cité du Vatican

« La pauvreté prend toujours des visages différents qui demandent une attention à chaque condition particulière : dans chacune d'elles, nous pouvons rencontrer le Seigneur Jésus qui a révélé sa présence dans ses frères les plus faibles (cf. Mt 25, 40) », explique d'abord François pour introduire sa réflexion.

Être dans le besoin et avoir confiance

Dès les premières pages, le Livre de Ben Sira dont est issu le thème de ce message donne des conseils relatifs à la pauvreté. Il insiste sur le fait que, dans le besoin, il faut avoir confiance en Dieu, relève le Pape : « Ne t'agite pas à l'heure de l'adversité. Attache-toi au Seigneur, ne l'abandonne pas, afin d'être comblé dans tes derniers jours. Toutes les adversités, accepte-les ; dans les revers de ta pauvre vie, sois patient. Dans les maladies comme dans le dénuement, aie foi en lui. Mets ta confiance en lui, et il te viendra en aide ; rends tes chemins droits, et mets en lui ton espérance. Vous qui craignez le Seigneur, comptez sur sa miséricorde, ne vous écarterez pas du chemin, de peur de tomber. » (Si 2, 2-7).

Accompagner la prière du service aux pauvres

Ainsi, en déduit le Saint-Père dans son message, la prière à Dieu et la solidarité avec les pauvres et les souffrants sont « inséparables ». Pour célébrer un culte qui soit agréable au

Seigneur, il est nécessaire de reconnaître que toute personne, même la plus indigente et la plus méprisée, porte l'image de Dieu imprimée en elle, précise-t-il.

De cette attention découle « le don de la bénédiction divine », attirée par la générosité pratiquée à l'égard du pauvre. Par conséquent, le temps consacré à la prière ne peut jamais devenir un alibi pour négliger le prochain en difficulté, avertit le Successeur de Pierre. Le contraire, aussi, est vrai : la bénédiction du Seigneur descend sur nous, et la prière atteint son but quand elle s'accompagne du service des pauvres.

Ainsi, ce choix de consacrer une attention aux pauvres, à leurs nombreux et divers besoins, ne peut être conditionné seulement par le temps disponible ou par des intérêts privés, ni par des projets pastoraux ou sociaux désincarnés, estime l'évêque de Rome. « On ne peut étouffer la force de la grâce de Dieu par la tendance narcissique de toujours se mettre à la première place ».

Le regard vers le pauvre, bonne direction

Car en effet, avoir le regard tourné vers le pauvre « est difficile », mais « plus que jamais nécessaire » pour donner à notre vie personnelle et sociale la bonne direction. Et François de détailler ainsi cette confrontation avec la pauvreté :

« Chaque rencontre avec une personne en situation de pauvreté nous provoque et nous interroge. Comment pouvons-nous contribuer à éliminer ou, du moins, à soulager sa marginalisation et sa souffrance ? Comment pouvons-nous l'aider dans sa pauvreté spirituelle ? », interpelle-t-il.

Vivre personnellement la pauvreté évangélique

La communauté chrétienne est, elle, bien appelée à s'impliquer dans cette expérience de partage, sachant qu'il ne lui est pas permis de la déléguer à qui que ce soit. Une condition existe : « pour être un soutien aux pauvres, il est fondamental de vivre personnellement la pauvreté évangélique ».

Conscient que l'Église n'a « pas de solutions globales à proposer », le Pape insiste sur son devoir de « présenter les instances de ceux qui n'ont pas le nécessaire pour vivre ». Mais aussi, de rappeler à tous la grande valeur du bien commun, de n'oublier aucun de ceux dont l'humanité est violée dans ses besoins fondamentaux.

Les mains tendues du quotidien

« Que de mains tendues pouvons-nous voir tous les jours ! Malheureusement, il arrive de plus en plus souvent que la hâte entraîne dans un tourbillon d'indifférence, au point que l'on ne sait plus reconnaître tout le bien qui se fait quotidiennement, en silence et avec grande générosité », déplore ensuite le Saint-Père, soulignant que « malgré les mauvaises nouvelles qui abondent sur les pages des journaux, des sites internet et des écrans de télévision, la vie est tissée d'actes de respect et de générosité qui, poussent à être remplis d'espérance ».

Le commandement clef

Certaines questions peuvent sembler simples au premier abord mais, dès que l'on commence à y réfléchir un peu, se révèlent d'une extrême complexité. Qu'aurions-nous répondu aux pharisiens s'ils nous avaient interrogé à la place de Jésus ?

« Dans la Loi, quel est le grand commandement ? » Nous en connaissons quelques-uns qui tombent sous le sens et sont partagés par presque tous les croyants et non-croyants : ne pas tuer, ne pas voler, ne pas mentir, ne pas commettre d'adultère, etc. Le réflexe principal qui nous occupe devant cette interrogation est le négatif : il s'agit de NE PAS faire telle ou telle chose. Qu'en est-il alors d'une loi positive qui induirait en nous un comportement juste devant Dieu et devant les hommes ?

Le débat était agité dans le judaïsme de l'époque du Christ autour de cette problématique. Les pharisiens, constatant que Jésus a fermé la bouche aux sadducéens, à leurs plus grands opposants au sein du judaïsme, mais étant gênés voire courroucés par ses autres propos, se saisissent de l'occasion pour le mettre à l'épreuve. Il existait en effet un contentieux sur la manière d'observer les commandements. Les pharisiens se positionnaient pour une observation stricte de tous les commandements qui se chiffraient officiellement à 613 ! Tâche quasi-impossible tant le moindre geste du quotidien se trouvait scruté à la loupe. D'autres recherchaient un commandement clef qui permettrait d'agir en tout selon la Justice de Dieu.

En répondant, Jésus se situe clairement en opposition aux pharisiens et reprends la prière que tout Juif récite chaque matin et soir. Il s'agit d'un commandement positif : « tu aimeras » mais cet unique commandement se décline sur trois directions : Dieu, le prochain et soi-même. L'amour de Dieu que l'on ne voit pas est illusoire s'il ne se manifeste pas dans l'amour du prochain. Le prochain devient véritablement mon prochain quand je me sens lié, solidaire de lui. Ces sentiments proviennent d'un regard lucide sur soi-même tout comme Israël est appelé à se souvenir qu'il fut immigré en Egypte pour devenir bienveillant vis-à-vis de celui qui est immigré sur sa terre. Le prochain devient véritablement mon prochain quand je le considère comme un frère, quand je me place au juste niveau face à lui, sans condescendance, sans paternalisme. Je vaud autant que lui. Je ne suis pas meilleur que lui.

« Aime et fais ce que tu veux. » résumait saint Augustin... Quand j'aime, j'agis positivement, je ne me restreins pas. Je ne fais pas taire mes pulsions. Quand j'aime, je laisse Dieu me transformer jusqu'au plus intime de moi-même. Dans cette liberté retrouvée, je ne peux qu'aimer, accomplir le bien, agir selon la volonté de Dieu.

L'amour nous permet non seulement d'aller au cœur de la Loi et d'en observer l'esprit au-delà de la lettre mais encore, nous dit Jésus, de comprendre les Ecritures, la Parole de Dieu, de façon juste, de l'interpréter et de ne pas en faire une lecture littérale. La Bible est une histoire d'amour souvent chaotique entre Dieu et son peuple. Si nous la lisons en dehors de ce cadre, nous pourrions justifier les pires de nos tendances, les pires de nos pulsions, les pires de nos actes. La Bible n'est pas un réservoir de citations qui agiraient comme un miroir pour donner raison à notre pensée limitée. Elle est dialogue d'amour, remise en cause permanente car nous ne sommes pas encore au bout du chemin, nous ne possédons pas la vérité, nous ne sommes pas encore arrivés au bout de l'amour...

Père Yann

Entretien

« Contre le fanatisme, remettons la religion dans le débat public »

Recueilli par Anne-Bénédicte Hoffner – La Croix, 19 octobre 2020

Frère Adrien Candiard Dominicain et islamologue (1) Pour le frère Adrien Candiard, la laïcité a eu le tort de sortir la religion du cercle de la raison commune, et donc de transformer une opinion en identité. Il est urgent selon lui de réintégrer les sujets religieux parmi ceux dont on peut débattre.

L'assassin du professeur d'histoire-géographie à Conflans-Sainte-Honorine est-il ce qu'on peut appeler un fanatique ?

Frère Adrien Candiard : Ce nouvel attentat monstrueux souligne en tout cas que notre approche habituelle du fanatisme ne fonctionne pas. Nous sommes en échec. Nous avons l'habitude de considérer que le fanatisme est un excès de religion qui se résoudra de soi-même si l'on fait disparaître la religion de l'espace public. Cette approche a pu produire des résultats mais elle ne marche plus depuis trente ans. Ce n'est pas en essayant de ne plus parler de religion, et donc de se donner les moyens de comprendre le phénomène, qu'on le fera disparaître. Au contraire, il faut prendre au sérieux la dimension religieuse du fanatisme.

On voit des commentaires reprochant au professeur d'avoir montré des caricatures du prophète de l'islam...

F. A. C. : Quand on fait sortir la religion du débat public, alors elle n'est plus soumise à la critique. On transforme une opinion en une identité qui devient sacralisée et finalement indiscutable. La logique de la laïcité a abouti à cela : à respecter les religions dans leur coin, sans plus en discuter.

On se trompe ! La religion est d'abord une opinion et elle peut donc être discutée. Aucun croyant ne peut sommer quiconque de respecter en bloc sa religion comme un bloc sacré et indiscutable. Que cet assassinat ait visé un professeur d'histoire-géographie après un cours comme celui-ci est tragique car c'est justement par là qu'il faut remettre la religion dans le cercle de la raison commune. Il faut que la religion y retourne et fasse partie, comme beaucoup d'autres sujets même difficiles, de ceux dont on peut débattre.

On peut donc, même lorsque l'on n'est pas musulman comme Emmanuel Macron, penser ou dire qu'il existe « une crise dans l'islam » et que ce fanatisme en est un symptôme ?

F. A. C. : Le président de la République a sans doute mal mesuré le degré d'exaspération d'une partie de l'opinion musulmane, qui se sent constamment stigmatisée, montrée du doigt, mise en accusation par une partie des médias et des responsables politiques. Cette situation de tension donne un poids particulier à sa parole d'autorité. En faisant ce constat qui n'a rien de très original, il a semblé se poser en donneur de leçons.

La tradition musulmane prescrit-elle le droit à « venger » Dieu ou son prophète ?

F. A. C. : Le comportement de l'assassin est évidemment fanatique : considérer qu'il existe quelque chose de plus sacré que le respect de la vie humaine relève du fanatisme. Et puis, prétendre « venger Dieu » est une manière de le réduire à bien peu de chose. Elle relève d'une

vision de Dieu tellement étriquée qu'elle n'a rien à voir avec Dieu et beaucoup plus avec une identité offensée dès lors que l'on « offense l'islam ». Cela revient à remplacer Dieu par soi-même en sacralisant sa propre identité, en absolutisant sa propre susceptibilité.

Quant à la tradition musulmane, même les règles du droit islamique les plus médiévales et les plus intransigeantes supposent un système judiciaire pour décider d'une punition. Aucune version de la loi islamique n'appelle à la décapitation en pleine rue ! En réalité, ce sont des courants musulmans très contemporains qui transforment une obligation pesant traditionnellement sur l'État en obligation individuelle. On ne peut donc pas dire que le meurtrier a fait ce que la tradition musulmane lui demande de faire.

Quelle est la bonne posture face à un fanatique ?

F. A. C. : Face à un danger imminent, il y a d'abord et bien sûr une réponse policière et judiciaire à apporter mais sur laquelle je ne suis pas compétent. À plus long terme, si l'on veut éviter que ces tragédies se reproduisent indéfiniment, il faut refaire de la religion une question d'opinion universalisable, c'est-à-dire sur laquelle il est possible d'échanger des arguments contradictoires.

La formation qui permet cela, c'est la théologie. Nous arrivons à mettre au débat public des sujets complexes, en économie par exemple, parce que nous avons un minimum de formation commune. Nous ne nous entre-tuons pas pour savoir si les minima sociaux augmentent le chômage. On peut ne pas être d'accord mais avancer dans la discussion grâce à des arguments rationnels. Si quelqu'un dit n'importe quoi, il sera repris et corrigé par d'autres.

Hélas, nous ne sommes pas formés en matière de pensée religieuse : parce que nous n'y comprenons rien, nous laissons beaucoup de place à l'affect, au ressenti personnel. Éviter cela nécessite un travail de fond.

Comment ne pas devenir fanatique soi-même ?

F. A. C. : En se souvenant que Dieu est plus grand. Plus grand que ce que les autres en disent – même ceux qui profèrent à mes yeux des énormités – et plus grand aussi que ce que j'en comprends. C'est de cette manière que j'arrêterai de me sentir offensé quand un athée, un anticlérical ou quelqu'un qui n'est pas d'accord avec moi tiendra des propos que je jugerai faux. Je ne suis pas propriétaire de Dieu. Je ne dois pas confondre mon opinion, même si je la crois vraie, avec Dieu lui-même. Ni confondre ma personne avec Dieu.

(1) Il vient de publier Du fanatisme. Quand la religion est malade, Cerf, 89 p., 10 €.



Le tour des églises de nos paroisses...

Lachapelle-sous-Rougemont : église Saint-Vincent

Vincent de Saragosse est un diacre espagnol, mort martyr à Valence lors de la persécution de Dioclétien (304 ou 305). Reconnu saint, il est fêté le 22 janvier. Sa passion, rapportée par plusieurs auteurs, dont le poète Prudence ou encore saint Augustin, lui a acquis une grande renommée depuis le Moyen Âge. La dissémination de ses reliques, ainsi que les nombreuses églises placées sous son vocable, attestent de l'importance de son culte. Après le XVI^e siècle, selon la tradition populaire, S. Vincent de Saragosse est réputé comme patron des vignerons.

La vie de Vincent de Saragosse est connue grâce à de nombreuses sources scripturaires, dont six antérieures à l'an Mil. Les plus anciennes¹ apparaissent au début du Ve siècle. Il s'agit de quatre sermons de saint Augustin, ainsi qu'une œuvre du poète espagnol Prudence, le Peristephanon. Elles furent enrichies aux siècles suivants par divers remaniements.

Source : Wikipédia

Saint Vincent, le martyr qui se moquait de ses bourreaux

Isabelle Cousturié - Publié le 21/01/18

Le 22 janvier, le diacre Vincent de Saragosse meurt en livrant aux chrétiens un très beau témoignage de foi inconditionnelle.

Diacre au IV^e siècle en Espagne, Vincent est souvent représenté avec un lit de fer à pointes aiguës, des ongles de fer et une meule. Quelques-uns des outils utilisés pour la torture qu'il a subie, pratique dont furent victimes plus d'un millier de chrétiens en Espagne sous Dioclétien. On le représente aussi encadré de deux ceps de vigne portant des grappes de raisin, en allusion à son culte très répandu dans les pays des vignobles qui fait de lui le saint patron des vignerons. Certains affirment que ce patronage ne serait que le résultat de quelques jeux de mot — Vincent et vin-sang comme le sang de la vigne ou symbole du sang du Christ — ou pour ses tâches liées au vin.

« La puissance de Dieu » à l'œuvre

Vincent est un homme cultivé. Il vient de la noblesse, mais plus noble encore est son engagement envers Dieu et son service auprès des pauvres. Quand il est arrêté à Valence avec son évêque, Valère, et qu'on lui ordonne d'adorer l'Empereur, il refuse net. Il sait qu'il va subir comme tant d'autres des tortures, ces tortures abominables qu'on fait subir aux chrétiens en temps de persécutions. La sienne est particulièrement longue et douloureuse. Mais il résiste en chantant, en riant et en répondant avec humour aux humeurs de son tortionnaire, comme le rapportent non seulement saint Augustin et Prudence (348-415), le poète lyrique chrétien des premiers siècles, mais aussi le dominicain italien Jacques de Voragine dans sa Légende dorée à force de détails :

« Et lorsque l'on eut rompu les membres du saint, le gouverneur lui dit : "Hé bien, Vincent, voilà ton misérable corps dans un bel état !" Mais le saint lui répondit en souriant : "C'est ce que j'ai de tout temps souhaité !" Dacien, exaspéré, le menaça d'autres supplices, s'il persistait à ne pas céder. Mais Vincent : "Insensé, plus tu crois te fâcher contre moi, plus en réalité tu as pitié de moi. Laisse-toi donc aller à toute ta malice ! Tu verras que, avec l'aide de Dieu, j'aurai plus de pouvoir dans les supplices que toi en me suppliciant !" (...) Et Dacien lui dit : "Vincent, aie pitié de toi ! Tu peux encore recouvrer ta belle jeunesse et t'épargner d'autres supplices qu'on apprête pour toi !" Mais Vincent : "Langue empoisonnée, je ne crains pas tes tourments (...) plus je te vois furieux, plus grand est mon plaisir. Garde-toi de rien atténuer aux supplices que tu me prépares, afin que j'aie plus d'occasions de te montrer ma victoire !" ».

Une « couronne » bien méritée

Vincent est mort le 22 janvier 304, non pas sous les tortures subies longuement mais jeté encore vivant sur des tessons pointus, au fond d'un cachot. La résistance de Vincent relève de l'incroyable, au point que saint Augustin dira de lui : « À travers cette ténacité, on discerne la puissance de Dieu ». Et ce n'est pas fini ! Après sa mort, n'ayant pu le vaincre de son vivant, et craignant que l'exemple qu'il avait voulu donner ne se transforme en martyr exemplaire pour les chrétiens, on raconte que le gouverneur de Valence a fait subir à sa dépouille tous les acharnements possibles. Il l'a d'abord laissée en pâture aux bêtes sauvages dans un lieu désert. Mais là encore, un loup ou un corbeau aurait défendu son corps contre des rapaces. Puis il a fait lester son corps de pierres et l'a fait jeter en pleine mer, mais la dépouille est revenue près du rivage. Vincent a gagné ! Il a pu s'envoler alors au ciel pour recevoir la couronne du martyr.



André Ménécier

L'annonce du décès du Père Ménécier a touché les membres de la paroisse saint Nicolas et leur a rappelé les années pas si lointaines finalement où chacun de nos villages ou presque était une paroisse. En 2001, après le départ en retraite du Père Saillard, c'est au Père Ménécier qu'est revenue la tâche de préparer ces paroisses à fusionner et ce ne fut pas une mince affaire. Il a dû également nous faire comprendre que le temps où le prêtre assumait toutes les tâches était définitivement révolu et que les laïcs devaient s'engager. Et ça n'a pas été simple non plus de créer une EAP, une équipe funéraires, de trouver des responsables pour chaque église. Nous avons été ses derniers paroissiens et il a gardé des liens très forts avec certains d'entre nous, revenant, tant que sa santé le lui a permis, pour accompagner tel ou tel que la maladie ou l'âge emportait ou pour partager un apéritif ou un repas. Toute notre gratitude l'accompagne dans son voyage vers le Père

Une vie bien remplie

Né à Combeaufontaine le 15 août 1935, avant dernier d'une famille de sept enfants, André Ménécier passe au village toute son enfance. À l'issue de sa scolarité, il quitte le village pour le petit séminaire de Luxeuil, puis ceux de Faverney et Besançon pour être ordonné prêtre en 1962. En 1957, il est appelé pour un service militaire de 29 mois dont 26 en Algérie. Les grandes étapes de sa vie sacerdotale ont été rappelées par le Père Didier Sentenas, Vicaire général de notre diocèse, lors des funéraires du Père Ménécier le 20 octobre :

André est ordonné prêtre le 22 décembre 1962 à Besançon. Il nous quitte donc en sa 58ème année de ministère. Il devient vicaire à Lure de 1963 à 1970, Il est ensuite nommé à la paroisse Sainte-Jeanne-Antide de Belfort de 1970 à 1974. Il est ensuite nommé curé de la paroisse Sainte-Odile de Belfort de 1974 à 1988, ainsi que d'Offemont à partir de 1985.

Bien qu'exerçant l'intégralité de son ministère dans le diocèse de Belfort-Montbéliard érigé en 1979, il reste attaché au diocèse de Besançon par l'incardination.

Il devient responsable du secteur paroissial de Giromagny et Auxelles de 1988 à 2001 et curé de l'ensemble paroissial de 2001 à 2008, avec Rougemont le Château et Lachapelle. Il a été aumônier du Secours Catholique et de la Maison d'Arrêt de Belfort, puis de Montbéliard. Il prend sa retraite en 2008 et réside à Combeaufontaine avant de rejoindre l'EHPAD Saint-Joseph de Giromagny en 2019.

Nous pourrions faire mémoire de toutes les personnes avec lesquelles il a cheminé, des enfants qu'il a baptisés, des couples accompagnés vers le mariage, des familles en deuil qu'il a reçues, des malades, les prisonniers qu'il visitait à la maison d'arrêt de Belfort. C'est une immensité ! Ce sont autant de semence d'Évangile semées dans les cœurs, et le Seigneur saura les faire germer et fructifier.

André avait à cœur de rayonner de l'amour du Seigneur Jésus. Il a beaucoup marqué ses paroissiens par sa simplicité et sa proximité. Ses homélies étaient accessibles, incarnées dans la vie ordinaire des gens, mais profondes.

Il savait rejoindre croyants et non croyants. Il était proche des enfants et des jeunes. Il n'hésitait pas à mettre la main à la pâte pour des travaux. Il aimait se retrouver à une table, pour partager le repas. Mais ces moments de communion, n'étaient-ils à l'image de l'eucharistie qu'il a tant célébrée, communion à l'amour même de Dieu, lieu source de la foi en Christ mort et ressuscité, vainqueur de toute mort ?

André, aujourd'hui le Seigneur t'accueille à la table du festin, dans son royaume de lumière. Nous rendons grâce pour ta vie toute donnée au Christ et à tes frères. Nous te confions à la miséricorde du Père.

Dominique DATTLER

Le pape défend l'union civile pour les homosexuels

Dans un documentaire présenté mercredi à Rome, François a plaidé avec une force inédite pour ce modèle légal.

Par Jean-Marie Guénois, Le Figaro, 20 octobre 2020

« *Les personnes homosexuelles ont le droit à une famille (...) ce que nous devons faire est une loi de cohabitation civile.* » Cette déclaration du pape François, défendant l'accès à un statut légal d'union civile pour les couples homosexuels, a fait sensation ce mercredi. De fait, le chef de l'Église catholique n'avait jamais été aussi explicite à ce sujet, même s'il a régulièrement laissé entendre depuis son élection, en 2013, qu'il n'était pas contre ce type de mesure.

Qu'a dit exactement François et dans quel contexte ? C'est une phrase enregistrée, et effectivement prononcée par lui, en espagnol, dans un documentaire, Francesco, consacré à sa personne. Ce documentaire, réalisé par Evgeny Afineevsky, a été présenté mercredi à la fête du cinéma à Rome. « *Les personnes homosexuelles ont le droit de faire partie d'une famille, ils sont enfants de Dieu, ils ont le droit à une famille, a dit le pape. Personne ne peut être expulsé d'une famille, ni vivre une vie impossible à cause de cela. Ce que nous devons faire, c'est une loi de cohabitation civile, ils ont le droit d'être légalement couverts. C'est ce que j'ai défendu.* »

Le documentaire reprend de multiples citations du pape mais aussi des interviews exclusives sur des sujets très variés, dont la question de l'homosexualité. Personne ne peut donc remettre en cause le fait que cette phrase a été authentiquement prononcée par François. Même si elle ne revêt toutefois aucun caractère officiel puisqu'elle n'est pas dans un discours ou une homélie diffusés par le Saint-Siège. Le Vatican devait d'ailleurs publier une mise au point dans la soirée de mercredi sur la portée de ces propos.

Ce n'est toutefois pas une surprise. Le pape François lui-même avait validé, en 2014, la possibilité pour l'Église catholique de reconnaître « l'amour » des couples homosexuels dans le document préparatoire du synode sur la famille. À l'époque, l'un des responsables de ce synode, l'évêque italien Mgr Bruno Forte, avait précisé, sans parler de « mariage », que l'Église était à « la recherche d'une éventuelle codification des droits qui peuvent être accordés aux personnes vivant dans une union homosexuelle ». Mais cette perspective, poussée par l'épiscopat allemand - qui voudrait voir reconnues les bénédictions de couples homosexuels - et par plusieurs congrégations religieuses, dont les jésuites américains, n'avait pas reçu un nombre suffisant de voix pour être retenue comme une proposition synodale.

De même, le silence volontaire de François, en 2015, sur le débat politique italien d'accorder ou non un statut légal aux couples homosexuels, avait fortement surpris certains milieux. Archevêque de Buenos Aires, en Argentine, le cardinal Bergoglio avait pourtant eu la même attitude de silence approbateur sur ce débat en 2002 et en 2010.

Dans son livre entretien avec Dominique Wolton, aux Éditions de l'Observatoire, le pape confirme son accord pour une « union civile » pour les homosexuels, car « il n'y a pas d'autres voies ». Mais, précise-t-il, « ce n'est pas un mariage ». Il redoute dans sa réponse au chercheur français que sa position soit instrumentalisée comme un soutien à « l'idéologie de la théorie du genre », qu'il rejette avec vigueur.